



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/53/372
11 septembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-troisième session
Point 113 d) de l'ordre du jour provisoire*

QUESTIONS DES DROITS DE L'HOMME : APPLICATION ET SUIVI MÉTHODIQUES
DE LA DÉCLARATION ET DU PROGRAMME D'ACTION DE VIENNE

Suivi de la Conférence mondiale des droits de l'homme

Note du Secrétaire général

Conformément aux dispositions de la résolution 52/148 de l'Assemblée générale en date du 12 décembre 1997, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport final du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme relatif à l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

* A/53/150.